

Massueville, le 8 juin 2020

Chers collègues du Conseil de la MRC,

Nous n'avons pas souvent l'occasion d'échanger ensemble de nos visions respectives de l'avenir de notre région. Elles transparaissent dans nos discussions et dans nos débats, mais il est rare de pouvoir simplement en discuter. Inévitablement, et malheureusement, elles ont tendance à s'affronter à l'occasion de prises de décisions, souvent quand il est question d'argent; et cela rend nos échanges difficiles.

J'ai eu envie de vous écrire pour vous partager la mienne. Vous me rejoindrez peut-être sur certains éléments, vous constaterez des divergences sur d'autres, mais au moins, j'aurai eu l'occasion de vous présenter et de vous expliquer comment je vois les choses. J'espère que ça vous aidera à comprendre le sens de mes interventions et de mes prises de positions lors des Comités généraux de travail ou des séances du Conseil de la MRC.

Les leviers du développement

J'ai joint le Conseil de la MRC en 2005, il y a une quinzaine d'années. Maire d'une petite municipalité, il m'apparaissait normal de contribuer au développement de mon village à travers une instance ayant une portée plus grande. À travers les ans, au gré des contacts, des échanges et des connaissances acquises, j'ai pu constater l'importance de ce que le gouvernement appelle aujourd'hui « la coopération intermunicipale ». Je considère que nous avons de la chance d'avoir une instance régionale qui permet justement de concrétiser cette coopération intermunicipale.

Je joins à ce courriel le document « Orientations stratégiques 2017-2022 – MRC Pierre-De Saurel », adoptées par le Conseil de la MRC à l'été 2017. C'est le fruit du travail du comité régional de développement. Les consultations et le travail réalisé visait à identifier les orientations de notre action collective. Nous souhaitons rédiger un document simple, clair et qui définit trois grandes orientations. J'y reviendrai.

Partout à travers le Québec, les MRC travaillent au développement de leur territoire. Toutes les régions sont différentes, elles ont des défis qui leur sont propres mais généralement, une chose les unit : elles ont une vision de ce qu'elles veulent faire ensemble. Et pas seulement les membres du Conseil de la MRC, mais aussi les partenaires du développement. La formule gagnante n'est pas très complexe : le Conseil de la MRC adopte des orientations après avoir consulté ses partenaires puis il définit des actions collectives, à réaliser avec des partenaires, qui permettent de favoriser le développement.

Dans la vision gouvernementale, le Fonds de développement des territoires (FDT) transformé cette année en Fonds régions ruralité (FRR) vise justement à offrir des montants qui permettent de mener ces actions collectives. Sur la même volonté de favoriser la coopération, le Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) vise à soutenir l'action sur le territoire d'une région administrative, la Montérégie dans notre cas.

Et pourquoi est-ce si important de bénéficier de ces sommes pour travailler ensemble? Parce que généralement, elles constituent des montants-leviers permettant d'aller chercher d'autres montants dans d'autres programmes gouvernementaux pour avoir un impact beaucoup plus grand. Tout ça exige cependant une vision à long terme. C'est la persistance, la cohérence, la persévérance qui permet à ces régions d'obtenir des résultats.

Le fait de prendre la plus grande partie de ces sommes pour les diviser et les redistribuer vers les municipalités locales freine la capacité d'augmenter leur impact. Et c'est bien dommage.

Quand nous avons commencé le projet du parc éolien, nous avions en tête, à cette époque qui peut sembler lointaine, de constituer un fonds qui justement pourrait être investi dans le développement de la région, en tablant sur la force que pouvait constituer la présence d'une ville-centre, Sorel-Tracy. Nous savions que nous avions besoin d'un fonds de 1 ou 2 millions\$ par année pour ne plus se limiter à de petits projets et pour modifier la structure même de notre région en décroissance, ou le vieillissement de la population plombait son développement. Nous savions également que nous ne voulions pas utiliser les taxes provenant de nos concitoyens pour constituer ce fonds. Le gouvernement de l'époque souhaitait justement que nous devenions des « MRC entreprenantes », c'est-à-dire que nous puissions générer de l'argent neuf, ne provenant pas de la poche des citoyens.

Répondre aux défis de la région

Nous savons depuis plus de 30 ans que nos défis sont assez clairs : nous n'arrivons pas à augmenter notre population, nous avons besoin de diversifier notre économie pour ne pas dépendre d'une seule industrie, la métallurgie (tout en la soutenant le plus possible, évidemment car elle est actuellement le cœur de notre activité économique) et nous devons renforcer le secteur commercial de la ville-centre en y invitant les consommateurs de la région.

Pour réaliser cela, il faut trois choses : développer un cadre de vie de qualité pour garder nos jeunes et en attirer d'autres, favoriser la diversification économique en tablant sur le développement de l'entrepreneurship et sur le développement de l'autre grande force de la région qu'est la transformation agro-alimentaire, et augmenter le sentiment d'appartenance à notre région pour que la population qui y réside trouve naturel d'y vivre, d'y étudier, d'y consommer, de s'y divertir, et de contribuer à son développement par tous les moyens.

Mais il faut aussi que le Conseil de la MRC se dote d'outils importants pour relever ces défis. Notre travail, au Conseil de la MRC, devrait consister à mobiliser les partenaires pour que nous travaillions tous dans la même direction. Jetez un coup d'œil aux pages 8 à 10 du document que j'ai joint à ce courriel. Vous y verrez toutes les actions suggérées, qu'il est possible de réaliser pour se créer un vrai modèle de développement. Ce sont des consensus créés avec nos partenaires, prêts à y contribuer. C'est de cela que nous devrions parler, c'est à cela que nous devrions investir une bonne partie des montants qu'on nous confie, tant avec le FRR qu'avec les sommes qui proviennent du Parc éolien.

Au lieu de cela, tout ce que je vois et que j'entends dans nos réunions, c'est la volonté de dépecer notre outil collectif de développement, la MRC. Pour moi, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes tous assis.

Je vais donner un exemple. Certains indices commencent à laisser croire qu'avec la pandémie et les changements qu'elle crée dans le mode de travail, une partie de la population du grand Montréal pourrait réfléchir à quitter cette zone urbaine très densifiée pour s'éloigner et profiter d'une autre qualité de vie. Déjà certaines régions en périphérie réfléchissent à des moyens d'attirer ces gens sur leurs territoires. Soyons conservateurs et disons qu'en fait il ne s'agit que de 5% de la population du grand Montréal, soit 60 000 personnes sur les 3 millions de population. Avons-nous mis en place ce qu'il faut dans notre région pour agir rapidement pour bénéficier d'une partie de cette possible migration? À force de refuser de se doter d'outils de développement régionaux forts, nous sommes trop faibles pour amorcer un travail qui exige de l'agilité pour saisir les occasions qui se présentent à nous.

Pour moi, l'exemple de ce que nous faisons actuellement du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est symptomatique. Ce plan comporte un excellent diagnostic. Il montre des pistes. C'est un plan qui, si on le suivait, pourrait changer la réalité de la région sur une longue période. Un tel plan donne des résultats sur 20 ans. Si on l'abandonne dans le premier cinq ans, il ne pourra jamais évoluer et contribuer à changer notre région. Est-ce que nous comprenons réellement comment réussir le développement? D'autres régions nous montrent la voie : il faut préparer l'avenir d'une part et saisir toutes les opportunités d'autre part. Voir à planifier le long terme et agir avec agilité sur le court terme.

Il y a une vingtaine d'années, d'autres que nous avaient développé une vision de ce que pourrait être la région. Il manquait l'argent pour la faire vivre. Aujourd'hui, nous avons l'argent avec le FRR et avec les sommes générées par le Parc éolien, mais nous n'arrivons pas à avoir une vision commune de ce qu'il faut faire malgré la planification stratégique adoptée en 2017.

Voici ce que je vous propose, reprenons nos échanges en analysant ensemble les propositions contenues dans le document de 2017. Voyons si nous pouvons les réaliser et avec qui. Nous saurons alors où mettre de l'argent en soutien. Plusieurs partenaires sont prêts à y contribuer. Pour cela, ils ont besoin d'un signal venant de nous, les élus qui siègent au Conseil de la MRC. C'est d'autant plus important en ces temps troubles où les effets de la pandémie génèrent de l'incertitude et exigent du leadership.

On peut juger aujourd'hui de ce que celles et ceux qui sont venus avant nous ont réalisé ou non. Celles et ceux qui viendront après nous ferons de même avec nous. Ils diront que nous avons tout ce qu'il fallait. Je souhaite qu'ils puissent dire que nous avons pris les bonnes décisions.

Denis Marion
Conseiller régional
Massueville